



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU SAINT-ESPRIT

Direction Générale des Services

Secrétariat Général

Objet : convocation

N/Réf. : F M T/P F/V M-F/03/21/27

Mesdames, Messieurs,
Les membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre part à la séance du conseil municipal qui se tiendra le **mardi 30 mars 2021 à 18H30 en Mairie, salle des délibérations**, suivant :

L'ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du 11 février 2021,
2. Adhésion au programme « Petites Villes de Demain »,
3. Informations diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Saint-Esprit, le 23 mars 2021

Le Maire,

Fred Michel TIRAULT



NB : Je vous rappelle que conformément aux dispositions du règlement intérieur du conseil municipal :

*Les dossiers relatifs à l'ordre du jour sont consultables au secrétariat général de la Mairie.
Vous avez la faculté de transmettre à la Direction Générale des Services trois jours francs avant la séance toutes questions écrites portant sur un sujet d'intérêt local.*

Consignes COVID :

- Le port du masque est obligatoire,
- Accueil du public limité afin de respecter les règles de distanciation physique,

Rue Schoelcher 97270 Saint-Esprit Tél : 05.96.56.61.02 Fax : 05.96.56.53.83

Courriel : secretariat@mairie-saint-esprit.fr